


STANDER
BE INDEPENDENT.

EZ FOLD-N-GO ROLLATOR™



Supports up to 250 lbs.
Soporta hasta 250 libras
Supporte jusqu'à 250 livres



Backrest snaps closed
El respaldo se cierra
Le dossier se ferme



Locking hand breaks
Bloqueo de frenos de mano
Blocage des freins à main



Folds for travel
Se dobla para viajar
Se plie pour voyager



BE INDEPENDENT

SOYEZ AUTONOME

SE INDEPENDIENTE



Limited Lifetime Guarantee
Garantía Limitada de por Vida
Garantie à vie Limitée




Handle height adjusts 33" – 36"

La altura se ajusta de 33 – 36 pulgadas

La hauteur de la poignée s'ajuste 33 - 36 pouces

California law requires the following notice:

 **WARNING:** Cancer and Reproductive Harm - www.P65Warnings.ca.gov

ADVERTENCIA: Cáncer y Daño Reproductivo - www.P65Warnings.ca.gov

AVERTISSEMENT: Cancer et effet nocif sur la reproduction - www.P65Warnings.ca.gov

ST 1.8 010720

APERTURA E CHIUSURA DEL RULLO:

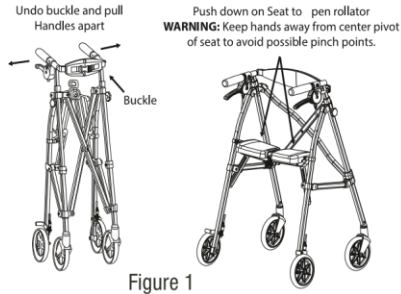


Figure 1

MANUTENZIONE: Il rollator ha del lubrificante applicato sui giunti di plastica che scorrono lungo i tubi di alluminio. Questo lubrificante alla fine si asciugherà e renderà il rollator più difficile da aprire e chiudere. In questo caso, applicare uno spray al silicone tra i giunti in plastica e il tubo di alluminio. Questo può essere ottenuto dai negozi di ferramenta locali.

Per aprire il rollator, svitare la fibbia, separare le maniglie e spingere verso il basso sul

sedile come mostrato nella Figura 1. **ATTENZIONE:** tenere le mani lontano dal while sitting. **WARNING:** Brakes must be in locked

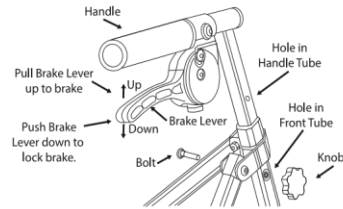


Figure 3

perno centrale del sedile per evitare potenziali punti di schiacciamento. Per chiudere il rollator, sollevare la maniglia tra i cuscinetti del sedile. Spingere le maniglie insieme e far scattare la fibbia come mostrato nella Figura 3. L'altezza della maniglia regola

nella Figura 2.

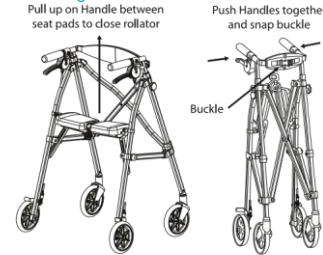


Figure 2

REGOLAZIONE ALTEZZA MANIGLIA

Con il rollator in posizione aperta, rimuovere le manopole e i bulloni. Posizionare la maniglia sul'altezza desiderata, allineando i fori nei tubi della maniglia. Reinserire il bullone e serrare la manopola come mostrato nella Figura 3. L'altezza della maniglia regola

I freni dell'impugnatura hanno due funzioni, come mostrato nella Figura 3. Tirare la leva del freno verso l'alto per fornire l'azione di frenata. Spingere verso il basso la leva del freno per bloccare i freni per evitare che il rollator si sposti prima di sedersi.

REGOLAZIONE DELLA TENSIONE NEL CAVO DEL FRENO:

Quando la maniglia del freno non è più in grado di fornire una resistenza di frenatura sufficiente, è necessario regolare la tensione del cavo. Tenere il dado del cavo con una pinza e girare la vite a testa zigrinata del cavo in senso antiorario per favorire una maggiore distanza tra la pastiglia del freno e la ruota.

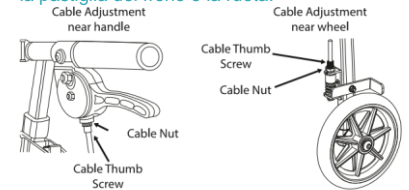


Figure 4

FUNZIONAMENTO DEI FRENI:

freinage s'étirera et les patins de freins s'useront avec le temps, ce qui diminuera la capacité de freinage. Il doit y avoir un contact suffisant entre le patin de frein et les roues arrière pour freiner et empêcher le déambulateur de bouger lorsque l'utilisateur s'assoit.

4) ENTENTE ENTRE L'INSTALLATEUR OU L'UTILISATEUR ET STANDER INC. :

a) L'installateur ou l'utilisateur qui choisit ce produit ET Stander Inc. conviennent que l'installateur ou l'utilisateur acceptent les risques associés à l'utilisation du produit. Comme cette condition est subjective et que Stander Inc. ne peut contrôler l'utilisation du produit, l'installateur ou l'utilisateur acceptent d'assumer la responsabilité des décisions liées à l'utilisation de ce produit.

5) DROITS DES CONSOMMATEURS ET CONVENTION D'ARBITRAGE :

a) La présente convention d'arbitrage (la « convention ») influence vos droits et vos recours juridiques, car elle stipule que les différends entre vous et le fabricant du produit (Stander) sont obligatoirement résolus par arbitrage exécutoire plutôt que par un tribunal. En assemblant et en utilisant ce produit, vous vous engagez à accepter les conditions de la convention, veuillez donc la lire attentivement. Si vous n'acceptez pas les conditions de la convention, veuillez retourner le produit à l'endroit où vous l'avez acheté pour obtenir un remboursement.

I) RÉSOLUTION DES DEMANDES DE RÈGLEMENT OU DES DIFFÉRENDS

Les demandes de règlement ou différends qui surviennent entre l'utilisateur et Stander et qui ont trait, de près ou de loin, au produit ou à cette convention seront soumis à un arbitrage exécutoire. Cette obligation concernant l'arbitrage s'applique quel que soit le motif : délit, fraude, fausse représentation, responsabilité par rapport au produit, négligence, violation d'une loi et tout autre motif juridique. L'utilisateur et Stander conviennent que l'utilisateur renonce à son droit d'intenter une poursuite fondée sur l'un de ces motifs et de recourir à la décision d'un juge ou d'un jury.

ii) LIMITES IMPOSÉES AUX RECOURS. Les procédures d'arbitrage en vertu de la présente convention seront prises sur une base individuelle (et non collective), et l'arbitre ne sera pas habilité à autoriser un recours collectif. Vous reconnaissez et acceptez que la présente convention vous interdit explicitement d'entamer des procédures d'arbitrage au nom de tiers ou de participer à des procédures d'arbitrage entamées par un tiers.

III) PROCÉDURES D'ARBITRAGE

(1) Avant d'entamer des procédures d'arbitrage en vertu de la présente convention, vous devez d'abord soumettre la demande de règlement ou le différend à Stander en composant le 1-800-506-9901 ou (435) 755-0453, en fournissant les coordonnées de la personne-res-

source et en autorisant Stander à régler la question. Dans l'éventualité où votre demande de règlement ou différend n'est pas résolue dans un délai de soixante (60) jours, vous pouvez amorcer les procédures d'arbitrage conformément aux dispositions de cette convention.

(2) L'arbitrage des demandes de règlement et différends en vertu de la présente convention doit être conforme aux procédures de l'American Arbitration Association's (AAA) United States Commercial Dispute Resolution Procedures and Supplementary Procedures for Consumer Related Disputes (consulter le site www.adr.org pour connaître leurs règles et procédures).

(3) L'arbitrage des demandes de règlement et différends en vertu de la présente convention a lieu dans l'État du Utah.

(4) Tous les frais administratifs associés aux procédures d'arbitrage en vertu de la présente convention sont assumés à parts égales entre vous et la compagnie, sauf dans les cas où : (a) la demande de règlement ou le différend faisant l'objet de l'arbitrage se chiffre à moins de dix mille dollars (10 000 \$ US), vous devez déboursier cent vingt-cinq dollars (125 \$ US) au maximum en frais administratifs; (b) la demande de règlement ou le différend faisant l'objet de l'arbitrage se chiffre à plus de dix mille dollars (10 000 \$ US) mais à moins de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$ US), vous devez déboursier trois cent soixante-quinze dollars (375 \$ US) au maximum en frais administratifs; (c) la demande de règlement ou le différend faisant l'objet de l'arbitrage se chiffre à plus de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$ US), vous devez déboursier les frais administratifs prévus conformément à la Commercial Fee Schedule fournie par l'AAA. Vous reconnaissez et acceptez que chaque partie est responsable des honoraires et frais relatifs à son avocat, à ses experts et à ses témoins.

iv) LOIS APPLICABLES ET DIVISIBILITÉ. Cette convention est régie par la United States Federal Arbitration Act et les lois de l'État de l'Utah. Dans l'éventualité où une disposition de la présente convention est déclarée ou jugée illégale, inapplicable ou nulle, cette disposition sera invalidée uniquement dans la mesure de son illégalité, de son inapplicabilité ou de sa nullité, et le reste de la convention demeure pleinement exécutoire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES CHUTES

- Les personnes qui sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de démence ou qui sont sous sédation, confuses ou fragiles courent un risque accru de perdre l'équilibre et de faire une chute.
- L'utilisateur qui omet de se conformer aux instructions et aux MISES EN GARDE court un risque de chute.

ATTENTION

There is a potential risk of serious injury or death associated with virtually every product regardless of its type or intended use. Stander, Inc., has worked tirelessly to minimize all risks associated with their mobility aids, yet given the types of products, users, and a myriad of things outside of our control, we cannot eliminate every conceivable risk.

Accordingly, a consumer must use common sense when utilizing our products and consider the user's overall physical and mental health. Please read all materials that accompany this product before using.

LIMITED WARRANTY

Stander, Inc. warrants to the original purchaser that this product will be free from defects in material and/or workmanship for 1 year from the date of purchase. During the warranty period we will correct any defects in material or workmanship at no charge. All shipping cost must be paid by the original purchaser. Any replacement parts will be new and are warranted for the remainder of the original warranty or thirty (30) days from the date of shipment, whichever is longer. The original purchaser must notify Stander, Inc. during the warranty period in writing of the defect in workmanship or material. This warranty is not transferable and covers only normal use. Stander will not refund or pay for any shipping charges. The warranty does NOT cover: (1) Damage during shipment other than original shipment to retailer; (2) Damage caused by unauthorized attachments, alterations, or modifications; (3) Damage caused using the product for purposes other than those for which the product was designed or intended; and (4) Damage caused by any other abuse, misuse, mishandling or misapplication. *Lifetime warranty on the frame and other structural parts. 5 year limited warranty on the braking system, but does not include normal wear and tear items such as the brake pads, wheels, handle grips, etc. Those replacement parts can be purchased on our website at <https://stander.com/product-category/parts/>. Under no circumstances shall Stander, Inc. be liable for any special, incidental, or consequential damages based upon breach of this limited warranty, breach of contract, or strict liability.

THERE ARE NO WARRANTIES WHICH EXTEND BEYOND THOSE INDICATED HEREIN. ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED (INCLUDING ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE), ARE HEREBY DISCLAIMED.

Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state. To obtain service under this warranty, you can reach Stander, Inc. at (800) 506-9901 or (435) 755-0453.

WARNINGS

1) INSTALLATION/USE:

- a) Do not use or install this product unless you read and understand these warnings and assembly instructions to ensure the product is properly installed and used. If installer/user(s) are installing this product in a nursing home, assisted living center, or a similar facility, follow these and the facilities installation policies. If you have any questions regarding the installation, use, associated risks, or anything at all regarding this product call Stander Inc. at (800) 506-9901 or (435) 755-0453.
- b) Improper installation, maintenance, and/or improper use of this product significantly increases the risk of falls.
- c) If you have questions, it is the installer/user(s) responsibility to call Stander Inc. at (800) 506-9901 or (435) 755-0453.
- d) This product is not intended to be placed inside a shower.

2) PHYSICAL AND MENTAL CONDITIONS:

- a) Individuals who have problems with physical limitations, paralysis, symptoms of dementia, Alzheimer's or memory loss, sleeping, incontinence, pain, uncontrolled body movement, getting out of bed and walk unsafely without assistance, frailty, weakness, confusion, restlessness, terminal restlessness, or are under the influence of medications, drugs or any substance that could impair their balance or judgment, or any other unforeseeable reasons that could affect the users physical and mental ability to safely use this product. Since these conditions are subjective and Stander Inc. has no control who chooses to use this product, it is the installer/user(s) responsibility to consult a physician before using this product.
- b) This product is only intended to provide balance and support while walking. The user must not exceed the 250 lb maximum user weight capacity.

3) EXTERNAL FACTORS:

- a) Children should not be allowed to hang on or play with this product.
- b) Proper maintenance is important. Check the brakes during each use of the product to insure both braking and brake locking are functioning properly. The brake cable will stretch over time and brake pads will wear over time. This will diminish the braking capacity of the Hand Brake system. There must be sufficient engagement between the Brake Pads and the rear wheels for braking and to prevent the rollator from moving while user is getting seated.

4) AGREEMENT BETWEEN INSTALLER/USER(S) AND STANDER INC.:

- a) If the installer/user(s) choose to use this product, it is understood between the installer/user(s) AND Stander Inc., that the installer/user(s) accept the risks associated with using this product. Since these conditions are subjective and Stander Inc. has no control over who chooses to use this product, the installer/user(s) agree to be liable for their decisions when using this product.

5) CONSUMER RIGHTS AND ARBITRATION AGREEMENT:

- a) This arbitration agreement (Agreement) affects your legal rights and remedies by providing that disputes between you and the manufacture of this product (Stander), must be resolved through binding arbitration, rather than in a court. Please read this agreement carefully as you accept the terms of this agreement by assembling and using this product. If you do not agree to the terms of this agreement, return the product to the location of purchase for a refund.

I. RISOLUZIONE DI RECLAMI O CONTROVERSIE. Qualsiasi reclamo o controversia tra l'utente e il titolare derivante o relativo in qualsiasi modo al Prodotto o al presente Accordo sarà risolto mediante arbitrato definitivo e vincolante. Questo obbligo di arbitrato si applica indipendentemente dal fatto che il reclamo o la controversia comporti un illecito, frode, falsa dichiarazione, responsabilità del prodotto, negligenza, violazione di uno statuto o qualsiasi altra teoria legale. Sia tu che Stander riconoscete e concordate espressamente di rinunciare al vostro diritto di intentare un'azione legale basata su tali rivendicazioni o controversie e di far risolvere tale causa da un giudice o una giuria.

II. LIMITAZIONE DEI RIMEDI GIURIDICI

Tutti gli arbitrati ai sensi del presente Accordo devono essere condotti solo su base individuale (e non a livello di classe) e un arbitro non ha l'autorità di concedere un sgravio a livello di classe. Riconosci e accetti che il presente Accordo ti proibisce espressamente di avviare procedimenti arbitrali in qualità di rappresentante di altri o di partecipare a procedimenti arbitrali avviati da qualsiasi altra persona.

III. PROCEDURE DI ARBITRATO

1. Prima di iniziare qualsiasi procedimento arbitrale ai sensi del presente accordo, è necessario presentare il reclamo / controversia a Stander chiamando il numero

ATTENTION

Il existe un risque potentiel de blessure grave ou de décès associé à un grand nombre de produits – quels que soient leur type ou l'utilisation prévue. L'entreprise Stander Inc. s'efforce constamment de réduire tous les risques associés à ses aides à la mobilité. Or, si l'on considère les types de produits et d'utilisateurs, ainsi que la myriade de facteurs échappant à notre contrôle, nous ne sommes pas en mesure d'éliminer tous les risques possibles et imaginables. Il faut donc faire preuve de jugement au moment d'utiliser nos produits et prendre en considération l'état de santé physique et mental de l'utilisateur. Il est recommandé de lire toute la documentation accompagnant ce produit avant de l'utiliser.

GARANTIE LIMITÉE

Stander Inc. garantit au premier propriétaire que le présent appareil ne présentera aucune défaillance attribuable à un défaut des matériaux ou à un vice de fabrication pendant un an à compter de la date d'achat. Pendant la période de garantie, Stander Inc. remédiera sans frais à toute défaillance attribuable à un défaut des matériaux ou à un vice de fabrication. Le premier propriétaire devra toutefois assumer les frais d'expédition. Toute pièce de remplacement utilisée sera neuve et garantie pour le reste de la période de garantie originale ou durant trente (30) jours à compter de la date d'expédition, selon l'éventualité la plus reculée. Le premier propriétaire doit communiquer par écrit avec Stander Inc. au cours de la période de garantie pour faire part de tout défaut dans les matériaux ou la fabrication. Cette garantie n'est pas transférable et ne s'applique qu'à une utilisation normale. Stander Inc. n'assumera ni ne remboursera aucuns frais d'expédition. Cette garantie ne couvre PAS : (1) les dommages survenus durant toute expédition autre que l'expédition initiale au détaillant; (2) les dommages causés par tout accessoire, altération ou modification non autorisés; (3) les dommages causés par l'utilisation du produit à des fins autres que celles pour lesquelles le produit a été conçu et auxquelles il est destiné; (4) les dommages causés par tout autre usage excessif, utilisation inadéquate, mauvaise manipulation ou mauvaise application. *Garantie à vie sur le cadre et autres pièces structurelles. Garantie limitée de 5 ans sur le système de freinage, mais ne prend pas en compte les pièces d'usure normale telles que les plaquettes de frein, les roues, les poignées, etc. Ces pièces de rechange peuvent être achetées sur notre site web à l'adresse suivante : <https://stander.com/product-category/parts/>. Stander Inc. ne sera en aucun cas responsable des dommages spéciaux, accessoires ou indirects résultant d'une de cette garantie limitée, d'une rupture de contrat ou d'une responsabilité stricte.

AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE AU-DELÀ DE LA DESCRIPTION PRODUITE DANS LES PRÉSENTES. TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTE GARANTIE IMPLICITE QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER), SONT DONC ANNULÉES PAR LA PRÉSENTE.

Certaines compétences n'acceptent pas les limitations liées à la durée des garanties implicites, les limitations exprimées ci-dessus ne s'appliquent peut-être pas à vous. La présente garantie vous confère des droits juridiques précis; vous pourriez aussi avoir d'autres droits pouvant varier selon votre territoire de résidence. Pour obtenir un service dans le cadre de cette garantie, vous pouvez communiquer avec Stander Inc. en composant le 1-800-506-9901 ou (435) 755-0453.

MISES EN GARDE

1) INSTALLATION ET UTILISATION :

- On ne doit pas installer ou utiliser ce produit avant d'avoir lu et compris les mises en garde et les instructions d'assemblage. Si le produit est installé ou utilisé dans une maison de soins infirmiers, une résidence avec services de soutien ou un établissement similaire, l'installateur ou l'utilisateur est tenu de respecter ces mises en garde, ces instructions et les politiques de l'établissement. Pour toute question sur l'installation, l'utilisation, les risques connexes ou un aspect de ce produit, communiquer avec Stander Inc. au 1 800 506-9901 ou (435) 755-0453.
- Une installation incorrecte, un entretien déficient ou une mauvaise utilisation de ce produit augmente considérablement le risque de chute.
- Pour toute question, l'installateur ou le ou les utilisateurs doivent communiquer avec Stander Inc. au 1-800-506-9901 ou (435) 755-0453.
- Ce produit n'est pas conçu pour une utilisation sous la douche.

2) ÉTAT PHYSIQUE ET MENTAL :

- L'utilisation de ce produit est déconseillée à toute personne présentant les symptômes et facteurs suivants : handicap physique, paralysie, symptômes de démence, maladie d'Alzheimer ou pertes de mémoire, somnolence, incontinence, douleurs, mouvements incontrôlés, impossibilité de sortir du lit ou de marcher sans aide, fragilité, faiblesse, confusion, agitation, agitation terminale, traitée à l'aide de médicaments, de drogues ou d'autres substances pouvant perturber son équilibre ou son jugement ou sous l'influence de ces agents, ou susceptible de voir ses capacités physiques ou mentales affaiblies pour tout autre motif imprévisible. Comme ces symptômes sont subjectifs et que Stander Inc. ne peut contrôler l'utilisation du déambulateur, il incombe à l'installateur ou à l'utilisateur de consulter un médecin avant d'utiliser ce produit.
- Ce produit est conçu exclusivement pour faciliter l'équilibre et le soutien d'une personne pendant la marche. L'utilisateur ne doit pas dépasser la capacité pondérale du déambulateur, soit 113 kilos (250 lb).

3) FACTEURS EXTERNES :

- Les enfants ne devraient pas être autorisés à se suspendre au produit ou à jouer avec le produit.
- Il est primordial d'assurer un entretien adéquat du produit. Vérifier les freins à chaque utilisation pour veiller à ce que les dispositifs de freinage et de verrouillage fonctionnent correctement. Le câble de

dando a Stander l'opportunità di risolverlo. Se il reclamo o la controversia non vengono risolti entro sessanta (60) giorni, è possibile avviare un procedimento arbitrale in conformità con i termini del presente Accordo.

1. L'arbitrato dei reclami / controversie ai sensi del presente

L'accordo deve essere conforme all'Americano

Arbitration Association's (AAA) Stati Uniti

Procedure di risoluzione delle controversie commerciali e

Procedure supplementari per controversie relative ai consumatori (vedere

www.adr.org per le loro regole e procedure).

2. L'arbitrato di qualsiasi reclamo / controversia ai sensi del presente Accordo sarà nello Stato dello Utah.

3. Tutte le spese amministrative relative ai procedimenti arbitrali ai sensi del presente Accordo saranno suddivise equamente tra l'utente e la Società, tranne che: (a) se i reclami / controversie oggetto del procedimento arbitrale sono inferiori a diecimila dollari (10.000 USD), l'utente dovrà essere responsabile per non più di centoventicinque dollari (US \$ 125) in spese amministrative: (b) se il reclamo / controversia oggetto del procedimento arbitrale è superiore a diecimila dollari (10.000 USD) ma inferiore a settantacinquemila dollari (US \$ 75.000), quindi sarai responsabile per non più di trecentosettantacinque dollari (US \$ 375) in spese amministrative: e (c) id il reclamo / controversia oggetto del procedimento arbitrale è più di settantacinquemila dollari (US \$ 75.000), quindi sarai responsabile per le spese amministrative in conformità con il Programma delle commissioni commerciali fornito dall'AAA. Riconosci e accetti che ciascuna parte dovrà pagare le tasse e i costi dei propri consulenti, esperti e testimoni.

IV. SCELTA DI DIRITTO E SIVIBILITÀ

Il presente accordo è regolato dagli Stati Uniti

Federal Arbitration Act e le leggi dello stato dello Utah. Se una qualsiasi disposizione del presente Accordo viene dichiarata o ritenuta illegale, inapplicabile o nulla, tale disposizione sarà inefficace solo nella misura in cui viene trovata illegale, inapplicabile o nulla e il resto deve rimanere pienamente esecutivo

- Le persone con malattia di Alzheimer o demenza, o quelle che sono sedate, confuse o fragili, sono a maggior rischio di perdere l'equilibrio e le cadute.
- La mancata osservanza delle istruzioni e delle AVVERTENZE potrebbe mettere a rischio l'utente o gli utenti.